6 novembre 2005 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, à la suite du Conseil de sécurité intérieure, à Paris le 6 novembre 2005.

Je viens de réunir le Conseil de Sécurité intérieure, c'est-à-dire le Premier ministre et les ministres principalement concernés par les problèmes d'ordre public.
Nous avons pris un certain nombre de décisions de nature à renforcer encore l'action de la police et de la justice. Car aujourd'hui la priorité absolue c'est le rétablissement de la sécurité et de l'ordre public.
Le dernier mot doit revenir à la loi, la République est tout à fait déterminée par nature à être plus forte, que ceux qui veulent semer la violence ou la peur et ceux là seront appréhendés, jugés et punis.
Mais nous comprenons bien aussi que l'évolution des choses suppose le respect de chacun, la justice et l'égalité des chances et nous sommes tout à fait déterminés à aller dans cette voie et à poursuivre l'effort engagé dans ce domaine.
Mais il y a un préalable c'est une priorité, je le répète, il s'agit du rétablissement de la sécurité et de l'ordre public.